



Sainte Foy les Lyon, le 30 Novembre 2017

ASSOCIATION 11180  
FFPJP – 2129 –  
Agr Jeunesse et Sport : 69.11.1459

**Objet** : Compte Rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 novembre 2017

En préalable, Manuel BIECO, président de Ste Foy Pétanque, remercie de leur présence : M. Benjamin VINCENS-BOUGUEREAU : Adjoint aux sports de Ste Foy Lès Lyon, M. Robert FATINET : Président de l'Office Municipale des Sports et Mme Véronique SARSELLI, Maire de Ste Foy Lès Lyon qui nous a également rejoint. Le président les remercie de leur appui, particulièrement cette année avec « Pluie de Karo ».

**Assemblée Générale Ordinaire**

✓ **Quorum**

Nombre de licenciés : 62

Pouvoirs 8, présents 37, absents 17

**Le quorum est atteint**

**Rapport moral**

- Cf. document joint
- Les nouvelles recrues se sont bien intégrées. Le président se félicite de la bonne ambiance au sein du club. Il faut noter la participation importante de nombreux bénévoles sans qui l'organisation de nos manifestations ne pourrait se faire :
  - Compétitions GPV, GPMIXTE, qualification promotion
  - Tournois de belote
  - Mêlée-Démêlée
  - But d'honneur
  - Pétanque en fête
- La trésorerie est saine.

- La communication marche bien (Murielle, Alain)
- On salue l'arrivée de « futurs licencié(e)s », le fils de Cédric et la petite fille de Benoit !
- Le club devrait voir l'arrivée de nouveaux licenciés, sans doute une dizaine, d'ici la fin de l'année. Il y a aussi 6 jeunes à l'école de pétanque  
En 2018, le club poursuivra ces manifestations : mêlée-démêlée, but d'honneur, apéritifs surprises, Etc.
- **Le rapport moral est voté**

#### ✓ **Rapport financier**

- Cf. Présentation jointe
- Les comptes sont négatifs cette année pour plusieurs raisons :
  - L'achat de nouvelles tenues avec une importante participation du club
  - Des bons résultats sportifs
  - Le cambriolage de notre club-house au mois d'octobre.
- Le budget prévisionnel 2018 est prudent car il faut tenir compte de la baisse des subventions.
- **Le rapport financier est voté**

#### ✓ **Résultats sportifs**

- Cf. présentation jointe
- Quelques résultats notables
  - Les bonnes performances de Jeremy DELONGVERT se sont poursuivies en 2017 : Dans le Rhône, Jeremy est champion en triplète, demi-finaliste en tête à tête et en doublette. Il est également demi-finaliste à la ligue en doublette
  - Très bons résultats en vétérans :
    - BERNIER Alain, CHANDANSON Michel et MORANT Yves sont champions du Rhône triplète et ont participé aux championnats de France
    - BIECO Manu, LUSINCHI Titin et TAPE Christian perdent en demi-finale des championnats du Rhône et en quart de finale de la ligue triplète vétérans.
  - CHANDANSON Cathy, COLOMBET Nathalie et NOEL Françoise perdent en quart de finale du championnat triplète féminin

- CHANDANSON Cathy et Michel, BOUTEILLE Cedric perdent en demi-finale du triplé mixte senior.
- Enfin, dernier résultat, COLOMBET Nathalie et BERNIER Alain remportent le Grand prix du comité du Rhône en mixte.
- **BRAVO A TOUTES ET TOUS**

✓ **Pluie de Karo.**

- Sur une idée de Romain FOURNIE, Ste Foy Pétanque et la société « autour d'un but » ont organisé un « pétanque show » début novembre au Karo avec la participation de nombreux champions du monde, d'Europe et de France. Nous remercions la municipalité pour son appui lors de cette manifestation, surtout après le cambriolage qui nous affecté dans la semaine précédant la manifestation.
- Merci à benjamin Vincens-Bouguereau pour son implication dans la réalisation de cette manifestation, aux services techniques de la ville de Sainte Foy pour leur contribution à la réussite de ces deux journées sans oublier le service communication.
- Les photos des champions sont présentées en annexe !

✓ **Pétanque en fête**

- La manifestation s'est déroulée sous les meilleurs auspices à la satisfaction des participants. Sainte Foy Pétanque poursuivra l'organisation de cette manifestation qui permet de réunir les quartiers de la ville.
- C'est le quartier « La Plaine/Chantegrillet » qui a remporté le challenge cette année
- Merci aux partenaires du jour : la Ville de Sainte Foy Lès Lyon, Casino, le restaurant « Le Baron » et la fanfare des Gars Binet

✓ **Résolution et politique du club.**

- Cf. présentation associée.
- Les priorités du Club : véhiculer une bonne image et maintenir l'équilibre entre l'esprit de compétition et la convivialité en favorisant les échanges entre les sociétaires
- Après le très bon résultat de 2017, le club va poursuivre le développement de l'école de pétanque. Pour 2017, 2018 nous avons 5 à 6 jeunes qui viennent à l'école tous les mercredis. L'objectif sera de présenter un ou plusieurs joueurs aux championnats du Rhône

- Le club poursuivra l'organisation de différentes manifestations ( 3 compétitions officielles plus les championnats de clubs, mêlées internes, , galette, soirée barbecue, but d'honneur, Etc.) afin de réunir tous les membres du club, anciens et nouveaux.
- Le club fera participer le maximum de licenciés aux différents championnats départementaux et à la coupe de France. Une équipe féminine sera présentée en championnat féminin.
- En 2018, le club souhaite organiser un gentleman avec la participation des élus de la ville de Sainte Foy Lès Lyon. Véronique SARSELLI et les élus présents sont d'accord. Ces rencontres amicales au Karo seront suivies d'un apéritif dinatoire. La soirée pourrait être organisée la veille de Pétanque en Fête en septembre.
- Enfin, avec la mairie et l'OMS, le club poursuivra l'organisation de Pétanque en Fête avec les quartiers et associations de Sainte Foy Lès Lyon.
- **La politique du club est votée**

#### ✓ **Partenariat**

- Nous avons des contacts avec Intermarché à Craponne pour un partenariat. Intermarché ristournera au club en fin d'année 5% du montant des achats effectués dans l'année (à partir de début 2018)
- Intermarché peut aussi faire du sponsoring avec l'affichage d'un panneau publicitaire dans les installations. Le club sollicitera l'accord de la mairie si la demande est confirmée. Véronique SARSELLI indique que la question est actuellement à l'étude, qu'une politique d'affichage dans les installations de la ville sera élaborée prochainement.

#### ✓ **Ménage**

- Actuellement, c'est essentiellement Yvan qui s'en occupe et le club le remercie. Mais la propreté des locaux doit être l'affaire de tous !
- Le nettoyage des locaux nécessite environ une heure de travail. Le bureau propose que cela soit effectué par un binôme (licenciés et/ou membres) une fois par semaine. **Cela fait une à deux interventions par an.**
- Une proposition de calendrier va être affichée au club. En cas d'absence de l'un des participants, celui-ci devra trouver un remplaçant. Le ménage peut être effectué le week-end ou en semaine selon la disponibilité des sociétaires.
- L'AG a adopté la proposition à l'unanimité. Aucune voix contre !

✓ **Points divers.**

- Prix des licences et cartes de membres
  - Le prix des licences et cartes de membre ne sera pas modifié en 2018. Le prix de la licence est fixé à 50 euros, 90 euros pour un couple et le prix de la carte de membre à 30 euros.
  - **L'assemblée générale donne son accord !**

✓ **Bureau de Sainte Foy Pétanque**

- Le bureau est élu pour 4 ans jusqu'en 2020. De nouveaux membres peuvent néanmoins rejoindre le bureau dans la limite de douze membres. **Benoit CHRETIEN** propose sa candidature. Personne dans l'assemblée ne s'oppose à cette proposition. Benoit est dorénavant membre du bureau. Bienvenue !

✓ **Questions diverses.**

- Sécurité, Benjamin Vincens-Bouguereau indique que de nombreux jeunes sont présents dans le parc le soir malgré la fermeture des grilles. Certains sont montés sur les installations y compris le boulodrome avec les risques de chute que cela peut engendrer. Il y a eu aussi les risques de cambriolage dus à l'isolement des locaux
- Des actions ont donc été lancées :
  - Deux rondes à des heures aléatoires seront effectuées chaque soir par des agents de sécurité.
  - Etude en cours pour l'installation d'un système d'alarme et d'une caméra (avec intervention des forces de l'ordre en cas de déclenchement)
  - Des pancartes vont être installées rappelant l'interdiction de monter sur les installations et les risques de chute !
- Dans la journée, Benjamin indique qu'il ne faut pas hésiter à appeler la police municipale et/ou la police dès que le club constate un problème. Les numéros à appeler sont affichés dans le local.
- Chauffage : Le boulodrome n'a pas été prévu à l'origine pour être chauffé! Des études ont été effectuées pour trouver une solution. Pour cela, il faut amener le gaz jusqu'au Karo (tranchée évaluée à 45 000 euros) puis installer une solution de chauffage évaluée à 100 000 euros. Ce n'est pas dans les priorités de la ville compte tenu des baisses de budget qui touchent la mairie.

✓ **Récompenses**

- Cf. tableau joint.
- Bravo à Cathy CHANDANSON chez les féminines et Alain BERNIER en masculin qui ont le plus de points FFPJP.

L'assemblée générale s'est terminée par le pot de l'amitié.

Merci à l'ensemble des participants pour la très bonne tenue de cette Assemblée Générale.

Pour le Bureau,

Alain BERNIER, Secrétaire du club